

Paris, le 16 mars 2026



- 5, rue Pleyel
93200 St Denis
- fgaac-cfdt@fgaac.org
- www.fgaac-cfdt.fr
- FGAAC-CFDT Officiel



LA DIRECTION A RÉPONDU AU COURRIER UNITAIRE TRANSMIS APRÈS LA RÉUNION DU 27 JANVIER !

Après un premier rendez-vous manqué le 13 novembre 2025, lors de la restitution de l'audit externe obtenu par la FGAAC-CFDT en avril 2025, la Direction de la SA Voyageurs a organisé une nouvelle Table Ronde le 27 janvier 2026.

Lors de cette réunion, les activités présentes ont tenté de dérouler un plan d'actions se situant dans la même veine que le premier et contenant des mesures totalement inacceptables !

A l'issue de cette réunion, la FGAAC-CFDT s'est inscrite dans la demande unitaire de programmer une nouvelle table ronde.

Devant l'absence de réponse, la FGAAC-CFDT a interpellé la Direction à plusieurs reprises. En réponse, celle-ci a annoncé par courrier, la programmation d'un nouveau Groupe de Travail national dans un délai d'un mois ! ☹️☹️☹️

VOYAGEURS CONTINUE DE JOUER LA MONTRE ! LA FGAAC-CFDT EXIGE QUE CE GT SOIT AVANCÉ ET ADRESSE UNE MISE EN GARDE TRÈS CLAIRE !

GROUPE DE TRAVAIL SUITE À L'AUDIT SUR LA COMMANDE :

UN RENDEZ-VOUS QUI DEVRA ÊTRE AVANCÉ ET PRODUIRE DU CONCRET !

DEPUIS PLUS DE 140 ANS LA FGAAC-CFDT
DÉFEND ET INFORME LES CONDUCTEURS...

*Mon syndicat professionnel en direct
sur mon téléphone ou ma tablette !*



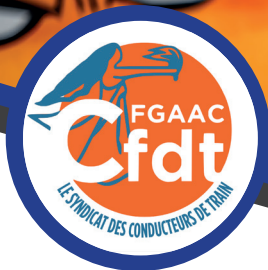
Actus
Infos
Contacts



Accès aux simulateurs
FGAAC-CFDT



Téléchargez gratuitement l'application



L'AUDIT EST DÉTOURNÉ DE SON SENS ET LA DIRECTION NE CESSE DE BAFOUER LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL !

Sur certains établissements, la Direction va jusqu'à se servir de l'audit, pour justifier la mise en place de protocoles de commande contraires à la réglementation du travail !

Les ADC sont excédés par les modifications incessantes de leurs commandes et de leurs roulements ! La FGAAC-CFDT a mis en garde la Direction, sur le fait, que ce nouveau GT devait être avancé et déboucher sur des mesures concrètes ! Dans le cas contraire, elle devra en assumer les conséquences, incluant un potentiel conflit social à la Traction !

➔ LA FGAAC-CFDT PORTE PLUSIEURS REVENDICATIONS IMPORTANTES :



RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL ET DE L'INDEMNITÉ DE MODIFICATION DE COMMANDE

- ➔ La Direction doit respecter la réglementation du travail mais ce n'est pas le cas !
- ➔ La FGAAC-CFDT engage un recours juridique, portant notamment sur l'IMC !



DES ENGAGEMENTS CONCRETS SUR LA RÉDUCTION DU NOMBRE DE MODIFICATIONS DE COMMANDE

- ➔ Les diagnostics de l'audit mettent en avant un volume très important de JS modifiées. La Direction doit s'engager sur des objectifs de réduction des modifications de commande !



UNE AMÉLIORATION DES DÉLAIS DE TRAITEMENT ET DE RÉPONSE AUX DEMANDES DE CONGÉS :

- ➔ Les délais de réponse aux demandes de congés sont trop longs et la Direction doit s'engager sur des objectifs d'amélioration des taux d'attribution et des délais de traitement !



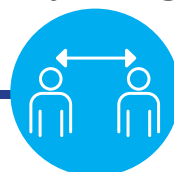
UNE MISE À JOUR ET UN RESPECT STRICT DES DIFFÉRENTS TEMPS FORFAITAIRES:

- ➔ Les temps forfaitaires prévus pour effectuer les différentes tâches commandées dans la JS ne sont pas toujours suffisants. Ils doivent être recalculés et mis à jour régulièrement !



DÉCOMPTE DU TEMPS DE TRAJET POUR SE RENDRE SUR LES LIEUX DE COUCHAGE ÉLOIGNÉS :

- ➔ La Direction refuse de décompter le temps de trajet pour se rendre sur un lieu de couchage éloigné. Pour la FGAAC-CFDT, c'est illégal et elle a décidé d'engager un recours juridique !



UN RETOUR À PLUS DE PROXIMITÉ DES SERVICES DE COMMANDE AVEC LES ADC :

- ➔ Les ADC sont attachés à la proximité des services de commande et la Direction doit revoir les organisations des bureaux de commande et remettre des GM sur le terrain !